

le **CODIVOIRIEN**

GRATUIT

Même si tu ne comprends pas, tu vas comprendre !

Akwaba Dablamakan S. **CONFIRMATION**

Il y a eu le temps de la campagne, où chaque candidat a pu dérouler son programme de gouvernement. En toute sécurité ! Même s'il y a eu, dans quelques localités, des incidents où les convois du candidat du RHDP ont été pris à partie par des personnes ayant une bien curieuse conception de la démocratie. Mais ne nous attardons pas sur ce que l'on pourrait qualifier d'épiphénomène.

Bref, tous les candidats ont eu le temps de convaincre les électeurs. Ce fut un moment intense : le temps des promesses de campagne. Que n'a-t-on pas entendu ?

Finalement, le vote a eu lieu le samedi 25 octobre dernier, après deux semaines durant lesquelles le RHDP et son candidat, avec professionnalisme et pragmatisme, ont investi le terrain en proposant aux Ivoiriens du concret. Rien que du concret ! Dans la continuité du travail déjà abattu et apprécié de tous. Et des chantiers à venir « pour la grandeur de la Côte d'Ivoire », comme le stipule si bien le slogan de campagne du président Alassane Ouattara.

Eh bien, les Ivoiriens ont voté à l'unanimité ADO à 89,77 % Selon les résultats publiés par la CEI. Ils lui confient ainsi un chèque en blanc pour la suite. Merci pour la confirmation !

RÉSULTATS PROVISOIRES DE LA PRÉSIDENTIELLE



ADO «DÈBÈ» TOUS SES ADVERSAIRES

Vous avez loupé l'actualité ces temps-ci ? Séance de rattrapage...

L'UHR félicite Alassane Ouattara pour sa réélection

L'Union des Houphouëtistes pour la République (UHR) a publié, lundi 27 octobre 2025, une déclaration officielle à l'issue de l'élection présidentielle du 25 octobre. Dans ce communiqué signé par son président, M. Vally Touré, l'organisation salue le bon déroulement du scrutin, qu'elle considère comme une preuve de la maturité politique du peuple ivoirien et de la solidité des institutions républicaines. Pour l'UHR, cette élection, marquée par le calme et la sérénité, reflète la volonté collective des Ivoiriens d'ancrer la démocratie dans la stabilité et la continuité. L'Union a également exprimé sa satisfaction face à l'esprit de responsabilité dont ont fait preuve les acteurs politiques, les institutions électorales et les forces de l'ordre tout au long du processus.



PRÉSIDENTIELLES 2025

USAEP-CI salue la maturité du peuple ivoirien



La mission d'observation de l'élection présidentielle d'octobre 2025, conduite par l'organisation USA Alumni Exchange Program - Côte d'Ivoire (USAEP-CI), a présenté sa déclaration préliminaire le dimanche 26 octobre lors d'une conférence de presse à l'hôtel Ibis du Plateau. Selon sa présidente, Mme Malika Kamara, le scrutin du 25 octobre s'est globalement bien déroulé, malgré quelques incidents isolés dans certaines localités. « L'élection présidentielle s'est tenue sur l'ensemble du territoire national dans des conditions jugées globalement satisfaisantes. Malgré quelques incidents localisés, la participation citoyenne et le professionnalisme des acteurs ont contribué à la réussite du scrutin », a-t-elle déclaré. Accréditée par la Commission Électorale Indépendante (CEI), l'USAEP-CI a mobilisé 72 observateurs répartis dans 50 localités, couvrant 10 régions et les deux districts autonomes d'Abidjan et Yamoussoukro. Ces observateurs ont suivi le déroulement du scrutin dans 1 008 bureaux de vote, principalement en zones urbaines.

Korhogo célèbre la réélection du président Ouattara



Le RHDP se félicite du score de 88,11 % dans le Gbôklé

M. Kacou Méa a attribué ce succès à la forte mobilisation des militants pendant la campagne présidentielle, conduite par le coordinateur régional Légré Dakpa Philippe, ainsi qu'à la volonté des populations du Gbôklé d'exprimer leur reconnaissance au président Ouattara pour ses nombreuses actions de développement. Il a cité notamment la réhabilitation de la route côtière reliant Abidjan, la construction d'un marché moderne et d'un débarcadère, le bitumage de plusieurs kilomètres de voirie, l'adduction en eau potable et l'électrification de nombreux villages. D'autres projets sont également en cours dans la région.



BOUNDIALI

Pr Mariatou Koné remercie les artisans de la victoire



À l'issue de l'élection présidentielle du 25 octobre, le département de Boundiali s'est distingué par une mobilisation exemplaire, avec un taux de participation de 96,60 % et un score de 99,42 % en faveur du président Ouattara, selon la CEI. Ces résultats traduisent l'efficacité d'un travail de terrain méthodique, mené par le Professeur Mariatou Koné, Directrice centrale de campagne et Directrice régionale associée. Dès le 26 octobre, elle a entamé une tournée de remerciements, saluant personnellement les acteurs clés de la mobilisation : Sylla Sima (Secrétaire départemental du RHDP), Cissoko Hassan dit Cousteau, Sandona Fofana (5^e adjoint au maire), et Sidi Haïdara. Chaque rencontre a été marquée par l'humilité, la reconnaissance et la proximité.

ARIKOKAHA ET TIMBÉ

l'État renforce sa présence

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général Vagondo Diomandé, a remis officiellement, dimanche 5 octobre, les bureaux et résidences des sous-préfets d'Arikokaha et de Timbé, dans le département de Niakara. La cérémonie s'est tenue en présence du préfet de région du Hambol, des autorités locales et des populations. Ces infrastructures, initiées par le Conseil régional du Hambol présidé par Ibrahim Kalil Konaté, visent à soutenir le corps préfectoral dans sa mission de représentativité du chef de l'État et de coordination de l'action publique. Elles contribuent à améliorer le service public et à renforcer le lien entre l'administration et les citoyens.



ABOBO

Kandia Camara lance les travaux de bitumage



La mairie d'Abobo, dirigée par Kandia Camara, a lancé jeudi 23 octobre les travaux de bitumage de la voie reliant la Pharmacie Saint Antoine de Sagbé au collège Bocabo. Ce projet, attendu depuis longtemps par les habitants, concerne un tronçon de 1,6 km à double voie, dont la réalisation est prévue sur neuf mois, jusqu'à fin juillet 2026. Le coût total est estimé à 2 milliards de FCFA, entièrement financé par la mairie. « Lors de la distribution de 60 000 kits scolaires le 4 octobre, j'ai entendu les populations réclamer le bitume. Le projet était déjà prévu, nous l'avons accéléré. C'est votre victoire », a déclaré la première magistrate.

Le député-maire de Korhogo, Lacina Ouattara, dit Lass PR, a conduit, lundi 27 octobre, une grande parade dans les rues de la ville pour célébrer la réélection du président Alassane Ouattara, donné vainqueur dès le premier tour avec plus de 80 % des voix. Aux côtés du député Soro Sitafa, le maire a sillonné les principales artères de la capitale du Poro dans une ambiance festive, rythmée par chants, danses et klaxons. De nombreux militants, jeunes et femmes, ont

pris part à cette manifestation populaire pour exprimer leur joie et leur fierté. Dans son adresse à la foule, Lass PR a salué « un coup K.O. effectif » et remercié les populations de Korhogo pour leur mobilisation et leur confiance renouvelée. La parade s'est achevée dans une ambiance conviviale sur la place de la République, symbole de l'unité et de la vitalité politique locale.



SUSPENSION D'ABIDJAN.NET

Le média sanctionné pour publication anticipée de résultats électoraux

• Un incident regrettable à la veille du scrutin législatif



presse et le respect des règles électorales. Parallèlement, le Procureur de la République a annoncé l'ouverture d'une enquête judiciaire afin de situer les responsabilités dans cette affaire. Les investigations devront déterminer si la publication anticipée des résultats résulte d'un incident technique, d'une erreur humaine ou d'un acte délibéré.

Selon une source judiciaire, plusieurs personnes pourraient être entendues, notamment des responsables éditoriaux et des techniciens du site. Du côté du média, la rédaction d'Abidjan.net a exprimé ses regrets pour cet incident et promis de renforcer ses dispositifs de contrôle et de sécurité numérique.

« Nous prenons acte de la décision du CNCA et réaffirmons notre engagement pour un traitement responsable et professionnel de l'information », a indiqué un communiqué de la direction du site.

Le CNCA, pour sa part, a rappelé que la publication de résultats non officiels avant leur proclamation par la Commission Électorale Indépendante (CEI) constitue une violation grave de la loi sur la communication audiovisuelle et numérique, passible de sanctions administratives et pénales.

et pénales.

UN AVERTISSEMENT POUR LES MÉDIAS EN LIGNE

Cet épisode survient à un moment crucial, alors que le pays s'apprête à vivre une nouvelle séquence électorale majeure. Il souligne la nécessité, pour les médias numériques, d'observer la plus grande prudence dans la diffusion des informations électorales, notamment à l'ère des réseaux sociaux et de la publication instantanée.

La CEI et le CNCA ont d'ailleurs réitéré leur appel à la responsabilité des journalistes et des plateformes en ligne, afin de garantir la transparence, la sérénité et la crédibilité du processus électoral.

JFK

Le média en ligne Abidjan.net a été suspendu pour avoir publié, par erreur ou anticipation, des résultats électoraux avant la tenue du scrutin législatif prévu en Côte d'Ivoire. L'affaire a suscité une vive réaction au sein des populations et des autorités de régulation, tout en relançant le débat sur la responsabilité des médias numériques en période électorale. Dans un premier temps, le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA) avait prononcé une suspension de 26 jours, estimant que le média avait gravement porté atteinte à la crédibilité du processus électoral et enfreint les dispositions encadrant la diffusion des résultats. Toutefois, après réexamen du dossier et en tenant compte du caractère involontaire de la publication, le CNCA a décidé de ramener la durée de la suspension à dix (10) jours. Cette décision vise, selon l'institution, à préserver l'équilibre entre la liberté de la

BOUNKANI

Le Président Ouattara offre deux tracteurs au roi

Le roi du Bounkani, Niguê-Gbiliman, n'a pas caché sa joie. Depuis longtemps, le souverain avait exprimé le souhait de recevoir deux tracteurs pour soutenir les activités agricoles de sa région. Ce vœu a été exaucé le dimanche 26 octobre 2025, lorsque le Chef de l'État, Alassane Ouattara, sensible à ses appels, lui a offert deux tracteurs.

Ce don présidentiel a été remis au roi par la ministre Nialé Kaba. Lors de la cérémonie de remise, celle-ci a souligné que ce geste témoigne de l'attention constante du président Ouattara envers les populations rurales, ainsi que de sa volonté de promouvoir la modernisation du secteur agricole dans le Bounkani.



La ministre a précisé que cette initiative répond à un besoin clairement exprimé par le roi lui-même. En effet, deux mois auparavant, Niguê-Gbiliman avait sollicité auprès du président de la République des tracteurs destinés à alléger les travaux champêtres et à renforcer les capacités de la communauté agricole locale.

Le porte-parole du roi, Sinan Ouattara, a exprimé la profonde gratitude du souverain et de toute la population du Bounkani envers le président de la République. Il a assuré que les engins seront utilisés à bon escient, dans l'intérêt du développement et de la prospérité de la région.

Cynthia Koffi

ALASSANE OUATTARA TRIOMPHE PAR UN COUP K.O. HISTORIQUE

Le verdict des urnes est tombé, clair, net et sans bavure : Alassane Ouattara a remporté la présidentielle du 25 octobre 2025 dès le premier tour, avec 89,77 % des voix.



Un plébiscite massif, un « coup K.O. » retentissant qui consacre non seulement la victoire d'un homme, mais aussi celle d'une vision, d'un cap et d'une méthode. C'est tout un peuple qui, dans sa diversité, a réaffirmé son attachement à la stabilité, au développement et à la continuité du progrès incarné par le président du RHDP.

Depuis 2011, Alassane Ouattara a profondément transformé la Côte d'Ivoire, la sortant du doute pour la projeter vers la modernité et la prospérité. Routes, écoles, hôpitaux, électrification, industrialisation, couverture maladie universelle, programmes sociaux : le pays a changé de visage, et cette élection en est la plus éclatante des preuves. En reconduisant massivement le Chef de l'État, les Ivoiriens ont dit oui au travail accompli, oui à la stabilité, oui à la paix, oui à la croissance.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le président sortant devance très largement ses adversaires : Jean-Louis Billon, candidat du Congrès démocratique (CODE), obtient 3,09 %, Simone Ehivet Gbagbo, du Mouvement des générations capables (MGC), 2,42 %, Ahoua Don Mello, candidat indépendant, 1,97 %, et Henriette Lagou, du GP-Paix, 1,15 %. Une victoire sans partage, qui ne laisse planer aucun doute sur la confiance populaire placée en Alassane Ouattara. Même ses adversaires l'ont reconnu avec dignité : Jean-Louis Billon, dans une déclaration officielle, a salué « la victoire du président sortant » et félicité le chef de l'État pour sa réélection, tout en saluant « un scrutin globalement apaisé et sécurisé ». Ce geste rare en politique illustre la maturité démocratique du pays et la solidité du modèle ivoirien.

En effet, malgré les pronostics et les spéculations, la Côte d'Ivoire a démontré, encore une fois, sa capacité à organiser une élection paisible, transparente et crédible. Avec un taux de participation de 50,10 %, le scrutin a mobilisé des millions de citoyens convaincus que la stabilité politique et la continuité économique demeurent les gages d'un avenir meilleur. Les appels aux boycotts et surtout les actes de violence du front commun composé du PPA-CI et du PDCI-RDA ont créé la psychose chez une bonne partie des citoyens qui s'est abstenue de se rendre aux urnes.

Toutefois, malgré ces menaces sur l'ensemble du territoire, le même message s'est répété dans les urnes : la Côte d'Ivoire veut continuer sa marche vers l'émergence. Dans les grandes métropoles comme dans les zones rurales, dans les bastions du Nord comme dans les terres de l'Ouest, le « oui » à ADO a résonné comme un cri d'unité nationale. C'est la victoire d'un projet collectif, celui du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), mouvement qui a su rassembler au-delà des clivages, en offrant à chaque Ivoirien la promesse d'un avenir meilleur. À travers ce score historique, le peuple ivoirien renouvelle son contrat de confiance avec son président. Alassane Ouattara incarne la continuité du développement, la rigueur de la gestion et la stabilité institutionnelle. Son leadership, reconnu sur la scène africaine et internationale, a fait de la Côte d'Ivoire un pôle d'attraction économique, un pays respecté et écouté. Ce triomphe électoral confirme la solidité de ce lien entre le peuple et son leader, forgé dans le travail et le résultat.

89,77 %, ce n'est pas seulement un chiffre, c'est une démonstration. Celle d'un peuple uni derrière un homme, d'une nation debout face à l'avenir.

Celle d'une Côte d'Ivoire qui refuse le retour en arrière et choisit, résolument, la voie du progrès et de la paix. Celle d'un chef d'État qui a tenu parole, et d'un mouvement politique – le RHDP – qui a su transformer l'espérance en réalité. Avec ce « coup K.O. » historique, Alassane Ouattara entre un peu plus dans l'histoire. Et avec lui, la Côte d'Ivoire poursuit sa marche triomphale vers l'émergence à l'horizon 2030.

Discours de remerciement du président Alassane Ouattara

« Mes chers compatriotes,

Ce soir, c'est avec une profonde émotion et une immense gratitude que je m'adresse à vous.

Vous avez renouvelé votre confiance en moi, en m'accordant près de 90 % de vos suffrages.

Ce résultat, historique par son ampleur, est d'abord votre victoire, celle du peuple ivoirien, celle de la paix, du travail et du progrès.

Je mesure pleinement la responsabilité que vous me confiez à nouveau.

Depuis 2011, nous avons, ensemble, reconstruit notre pays sur les fondations de la stabilité et du développement.

Aujourd'hui, votre choix massif me confirme que nous avons pris le bon chemin, celui d'une Côte d'Ivoire unie, moderne et prospère.

Je salue la maturité de nos institutions et de nos concitoyens qui ont permis le bon déroulement de ce scrutin.

Je veux également adresser mes félicitations aux autres candidats, pour leur participation et leur sens républicain.

Cette élection s'est déroulée dans le calme et la transparence, preuve que notre démocratie s'enracine chaque jour davantage.

À mes sœurs, à mes frères, à nos jeunes et à nos anciens : merci pour votre mobilisation exemplaire.

Vous avez montré au monde que la Côte d'Ivoire reste une nation debout, confiante et déterminée à avancer dans la paix.

Mon engagement reste le même : servir chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien, sans distinction, dans l'équité, la justice et le respect.

Ensemble, nous poursuivrons les chantiers entamés, nous créerons plus d'opportunités pour la jeunesse, et nous continuerons de faire rayonner notre pays en Afrique et dans le monde.

Ce mandat, je le place sous le signe de la continuité, du rassemblement et de l'espérance.

Merci à tous pour cette confiance renouvelée.

Vive la République !

Vive la Côte d'Ivoire !

Et que Dieu bénisse notre Nation ! »

Alassane Ouattara a voté à Cocody



Le samedi 25 octobre 2025, vers 10 heures, un moment fort de la démocratie ivoirienne s'est joué dans le calme du Lycée Sainte-Marie de Cocody. Le Président Alassane Ouattara, premier citoyen de la nation, est venu accomplir son devoir électoral, accompagné de son épouse Dominique Ouattara.

Dans une ambiance sereine et protocolaire, le chef de l'État a déposé son bulletin dans l'urne sous le regard bienveillant de ses concitoyens et des forces de l'ordre déployées pour sécuriser le scrutin. S'exprimant brièvement après avoir voté, le candidat du RHDP a lancé un appel clair et solennel : « Ce samedi 25 octobre, j'ai accompli mon devoir citoyen. J'invite chaque Ivoirienne et chaque Ivoirien à aller voter dans la paix. »

Son message, à la fois simple et profond, résumait l'enjeu de cette journée historique. Il a poursuivi en insistant sur la dimension collective du scrutin : « C'est ainsi que nous bâtirons, ensemble, une grande Côte d'Ivoire ambitieuse et solidaire. »

Par ce geste civique et ces mots rassembleurs, le Président Ouattara a donné le ton pour cette élection cruciale. Son vote à Cocody, entouré du respect des institutions et de la chaleur de ses compatriotes, incarnait cette volonté de faire de ce scrutin un moment d'unité nationale. Au moment où les bureaux de vote étaient ouverts dans tout le pays, cet appel à la mobilisation pacifique résonnait comme un testament démocratique pour les générations présentes et futures.

Thierry Adama

CAFÉ-CACAO 2025-2026

Ecobank Côte d'Ivoire mobilise 300 milliards FCFA pour soutenir la campagne

Ecobank Côte d'Ivoire vient d'annoncer la mise à disposition d'une enveloppe de 300 milliards de FCFA pour financer la campagne café-cacao 2025-2026, confirmant ainsi son engagement en faveur du développement du premier secteur d'exportation du pays.

UN APPUI MASSIF AU CŒUR DE LA FILIÈRE

Ce financement vise à soutenir les acteurs de la chaîne de valeur, notamment les acheteurs agréés, exportateurs, coopératives et structures de collecte. L'objectif est de leur permettre d'assurer un approvisionnement fluide en matière première, tout en garantissant une rémunération stable aux producteurs.

Selon le communiqué de la banque, ces ressources serviront à financer les achats de fèves, les activités logistiques, et les besoins de trésorerie liés à la commercialisation.

« *Ecobank Côte d'Ivoire reste un partenaire stratégique du monde agricole, particulièrement de la filière café-cacao, pilier essentiel de l'économie nationale* », a déclaré le Directeur Général de la banque, Paul-Harry Aithnard.

UN SOUTIEN À UN SECTEUR CLÉ DE L'ÉCONOMIE

La Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao avec près de 40 % de l'offre mondiale, tire une grande partie de ses revenus d'exportation de cette filière. Le financement d'Ecobank intervient dans un contexte où les prix internationaux connaissent une forte volatilité, rendant indispensable l'appui des institutions financières pour stabiliser les revenus des acteurs.



Le Conseil du Café-Cacao (CCC) s'est félicité de cette initiative, qui vient compléter les efforts de l'État pour garantir une campagne réussie.

« *Ce partenariat avec Ecobank renforce notre objectif de transparence et de durabilité dans la filière* », a souligné un responsable du CCC.

Vers une filière plus durable et inclusive Ecobank a par ailleurs réaffirmé son engagement pour une production durable, respectueuse des normes environnementales et sociales. Une partie des fonds devrait être orientée vers des programmes de traçabilité, de digitalisation des paiements aux producteurs, et de promotion de l'agroforesterie.

« *Nous croyons qu'un financement responsable est la clé d'une croissance inclusive pour les producteurs ivoiriens* », a ajouté M. Aithnard.

Ce partenariat s'inscrit dans la continuité des actions d'Ecobank, qui accompagne depuis plusieurs années le développement du secteur agricole ivoirien. L'annonce de ce financement de 300 milliards FCFA témoigne de la confiance renouvelée entre la banque panafricaine et les acteurs de la filière café-cacao.

JFK

Après la proclamation des résultats provisoires, le Conseil constitutionnel ouvre le contentieux électoral

Le Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, présidé par Mme Chantal Nanaba Camara, a annoncé, par le biais d'un communiqué publié le mardi 28 octobre 2025, l'ouverture du contentieux relatif à l'élection présidentielle tenue le 25 octobre dernier.

Selon ce communiqué, les candidats disposent d'un délai de cinq (05) jours – soit jusqu'au lundi 3 novembre 2025 à 20 heures – pour déposer leurs réclamations ou observations concernant les résultats provisoires proclamés par la Commission Électorale Indépendante (CEI) le 27 octobre.

Le Conseil précise que ces réclamations doivent être déposées au Secrétariat général de l'institution, situé au 22, boulevard Carde, Abidjan-Plateau, en dix exemplaires originaux. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable.

Conformément à l'article 60 nouveau du Code électoral, seuls les candidats à cette élection sont habilités à formuler des réclamations ou observations portant sur les candidatures et les résultats.

À l'issue de cette phase de contentieux, le Conseil constitutionnel procédera à la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 25 octobre 2025. Il s'agit d'une étape cruciale qui marque une phase déterminante du processus électoral, avant la validation finale du scrutin par l'institution garante de la régularité des élections présidentielles en Côte d'Ivoire.

Cynthia Koffi



GUIGLO

Anne Désirée Ouloto appelle à la paix et à la solidarité dans le Cavally



Le dimanche 26 octobre 2025, l'église Saint Joseph de Guiglo a vibré au rythme d'une messe d'action de grâce en présence de la Ministre d'État, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, par ailleurs présidente du Conseil régional du Cavally. Cette célébration, empreinte de ferveur et de recueillement, a réuni autorités administratives, élus, fidèles chrétiens et membres de la communauté régionale autour d'un même idéal : la paix et la cohésion sociale.

Dans une atmosphère de communion fraternelle, les participants ont élevé des prières pour la Côte d'Ivoire et pour la région du Cavally, symbole de diversité et de résilience. L'occasion a permis de rappeler l'importance des valeurs d'humilité, d'amour et de solidarité, piliers indispensables à la construction d'une société unie.

Prenant la parole à la fin de la célébration, Anne Désirée Ouloto a exprimé sa gratitude envers les fidèles et les leaders religieux pour leur engagement constant en faveur du vivre-ensemble. Elle a exhorté les populations à demeurer unies autour de la paix, gage de développement durable pour le Cavally.

« La paix est notre bien le plus précieux. C'est à travers elle que nous pouvons bâtir une région forte et prospère », a déclaré la Ministre d'État.

Cette messe d'action de grâce a également marqué un moment fort de solidarité et de reconnaissance envers Dieu pour les progrès accomplis dans la région. Elle témoigne de la volonté constante de la Ministre d'État de promouvoir la cohésion sociale et la spiritualité comme leviers de transformation communautaire.

LÉGISLATIVES 2025

Ouverture du dépôt des candidatures dès le 31 octobre

• La CEI fixe le cap pour le scrutin législatif



La Commission Électorale Indépendante (CEI), présidée par Coulibaly Kuibert, a annoncé l'ouverture officielle du dépôt des dossiers de candidature pour les élections législatives de 2025 à partir du jeudi 31 octobre. Cette étape marque le lancement du processus électoral en vue du renouvellement de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire.

Selon un communiqué de l'institution, les candidats indépendants ainsi que ceux investis par les partis et groupements politiques sont invités à déposer leurs dossiers complets auprès des commissions électorales locales ou au siège central de la CEI, dans les délais impartis.

DATES DE DÉPÔT ET DE CLÔTURE DES CANDIDATURES

L'ouverture du dépôt des dossiers est prévue pour le 31 octobre 2025. La date de clôture n'a pas été précisée dans le communiqué ; la CEI invite donc les candidats à se rapprocher du siège central ou des commissions locales pour en connaître les modalités exactes.

DATE DU SCRUTIN ET ENJEUX

L'élection législative est fixée au 27 décembre

2025. Pour rappel, les députés actuels arrivent en fin de mandat à la fin de l'année. Conformément à l'article 90, alinéa 1 de la Constitution, « les pouvoirs de chaque chambre expirent à la fin de la session ordinaire de la dernière année de sa législature ».

Ce scrutin revêt un enjeu politique majeur, à quelques mois de l'élection présidentielle. Il permettra de désigner les députés de la nouvelle législature, chargés de représenter les citoyens et de participer à l'élaboration des lois du pays. Les observateurs estiment que cette échéance électorale constituera un baromètre pour les grandes formations politiques nationales.

CAP SUR UNE CAMPAGNE APAISÉE

La CEI exhorte les acteurs politiques à mener une campagne électorale pacifique, respectueuse des règles démocratiques et des valeurs républicaines. Elle réaffirme son engagement à garantir la transparence et la crédibilité du processus électoral, en étroite collaboration avec les partenaires institutionnels et la société civile.

JFK

LÉGISLATIVES 2025

La CDC-CI lance une plateforme numérique pour le paiement des cautions électorales

La Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) a annoncé, ce lundi 27 octobre 2025, la mise en ligne d'une plateforme numérique sécurisée dédiée au paiement des cautions électorales des candidats aux élections législatives, prévues pour le 27 décembre 2025.

Conformément aux dispositions du Code électoral ivoirien, le montant du cautionnement exigé pour chaque candidature est fixé à 100 000 francs CFA. Ce paiement doit impérativement être effectué par l'intermédiaire de la CDC-CI, seule institution habilitée à recevoir ces fonds. Afin de faciliter cette démarche, la CDC-CI a mis en place une interface électronique accessible à l'adresse www.cdc.ci, dispo-

nible en continu, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, du 31 octobre au 12 novembre 2025.

Les candidats, ou leurs mandataires, devront renseigner en ligne leurs informations personnelles, notamment le nom, les prénoms, la circonscription électorale concernée, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et électroniques. Ils devront également joindre une pièce d'identité valide (carte nationale d'identité, passeport, carte d'électeur, etc.) avant de procéder au paiement du cautionnement.

Le règlement pourra s'effectuer via les principaux services de mobile money (Orange Money, MTN Mobile Money, Moov Money) ou par carte bancaire, offrant ainsi une flexibilité adaptée aux réalités numériques actuelles.

Une fois la transaction validée, un reçu de paiement électronique sera automatiquement généré et transmis au candidat par courriel et via l'application WhatsApp. Ce mécanisme garantit non seulement la traçabilité de l'opération, mais aussi la transparence et la sécurité du processus électoral.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de modernisation des procédures électorales en Côte d'Ivoire, visant à renforcer la confiance des citoyens dans les institutions et à promouvoir une participation inclusive et équitable aux scrutins nationaux.

Cynthia Koffi

Des activistes Ppa-ci arrêtés



Le parquet d'Abidjan a levé le ton. Dans un communiqué diffusé mardi 28 octobre 2025, le procureur de la République, Oumar Braman Koné, a révélé que des éléments du service d'ordre du Parti des Peuples Africains - Côte d'Ivoire (PPA-CI) auraient participé à la marche interdite du 11 octobre en étant armés de véritables armes de guerre. Ces informations, issues des premières investigations menées après les incidents, ont conduit à plusieurs arrestations et à la saisie d'un arsenal impressionnant, a précisé le magistrat, par ailleurs directeur de la Section antiterroriste.

Selon lui, ces faits constituent une atteinte particulièrement grave à la loi réprimant la détention illégale d'armes, de munitions et de substances explosives. Il a rappelé que ce type d'infraction est puni de lourdes peines, allant de cinq à dix années d'emprisonnement ferme. Le procureur a également invité toute personne en possession d'armes non déclarées à les remettre sans délai aux autorités compétentes, assurant que celles qui coopéreraient avec la justice pourraient bénéficier de circonstances atténuantes. « La République ne saurait tolérer que des citoyens se fassent justice eux-mêmes ou détiennent des armes susceptibles de menacer la paix sociale », a-t-il insisté.

Cette mise en garde intervient dans un climat politique tendu, sur fond de contestations liées

à la réélection du président Alassane Ouattara, donné vainqueur du scrutin du 25 octobre avec 89,77 % des suffrages exprimés. Depuis cette annonce, plusieurs manifestations, souvent interdites, ont éclaté dans différentes localités du pays. Le parquet fait état de plus de 700 interpellations à la suite de ces troubles.

La marche du 11 octobre, initiée par des partis de l'opposition dont le PPA-CI et le PDCI-RDA, devait dénoncer ce qu'ils qualifient de « confiscation du pouvoir » et exiger une élection « inclusive et transparente ». Interdite par le ministère de l'Intérieur pour des raisons de sécurité, cette manifestation a dégénéré en affrontements dans plusieurs communes d'Abidjan et à l'intérieur du pays, faisant craindre une escalade des tensions.

Face à cette situation, le procureur appelle les acteurs politiques à privilégier la voie du dialogue et à éviter toute action susceptible de compromettre la stabilité du pays. Il a réaffirmé la détermination de la justice à poursuivre quiconque se rendrait coupable d'actes contraires à la loi, tout en exhortant la population à coopérer avec les forces de sécurité pour préserver la paix civile. De leur côté, les formations d'opposition persistent à dénoncer ce qu'elles considèrent comme une répression politique et réclament la libération immédiate de leurs partisans arrêtés.

ÉNERGIE DOMESTIQUE

Le ministère sensibilise sur l'usage responsable du gaz butane



Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie.

Le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie a lancé une campagne nationale de sensibilisation à l'usage responsable du gaz butane. Cette initiative vise à promouvoir la sécurité domestique et à encourager de meilleures pratiques d'utilisation de cette source d'énergie essentielle dans les foyers ivoiriens.

SENSIBILISER POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DOMESTIQUES

Le ministère veut, à travers cette campagne, réduire les risques d'incendies, d'explosions et d'intoxications liés à la mauvaise manipulation des bouteilles de gaz. Les équipes de sensibilisation se déploieront dans toutes les régions du pays, en collaboration avec la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR), la Caisse de Stabilisation (Caistab) et les distributeurs agréés.

« Le gaz butane est une énergie propre et pratique, mais il doit être utilisé dans des conditions

de sécurité strictes. C'est une question de vie et de responsabilité collective », a déclaré un représentant du ministère lors du lancement de la campagne à Abidjan.

DES ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

Au programme : campagnes médiatiques, séances de démonstration sur le bon branchement des bouteilles, formation des revendeurs et distribution de guides pratiques sur la prévention des accidents. Les ménages seront également informés sur les gestes à adopter en cas de fuite ou d'incendie domestique. « Nous voulons faire du consommateur un acteur conscient et responsable de sa sécurité », a expliqué la Direction Générale de l'Énergie (DGE).

UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Le gaz butane demeure l'un des piliers de la politique énergétique nationale visant à réduire l'utilisation du bois de chauffe et du charbon, sources de déforestation et de pollution. Depuis la mise en œuvre du programme de généralisation du gaz butane, la consommation nationale a fortement progressé, atteignant plus de 400 000 tonnes par an. Le ministère rappelle que l'accès sécurisé et abordable à l'énergie domestique est un élément clé du Programme social du gouvernement (PSGouv) et des Objectifs de développement durable (ODD). Au-delà de la sensibilisation, cette campagne vise à ancrer une culture de la sécurité dans l'usage des énergies domestiques. Les autorités encouragent les populations à s'approvisionner uniquement auprès des revendeurs agréés et à faire contrôler régulièrement leurs équipements.

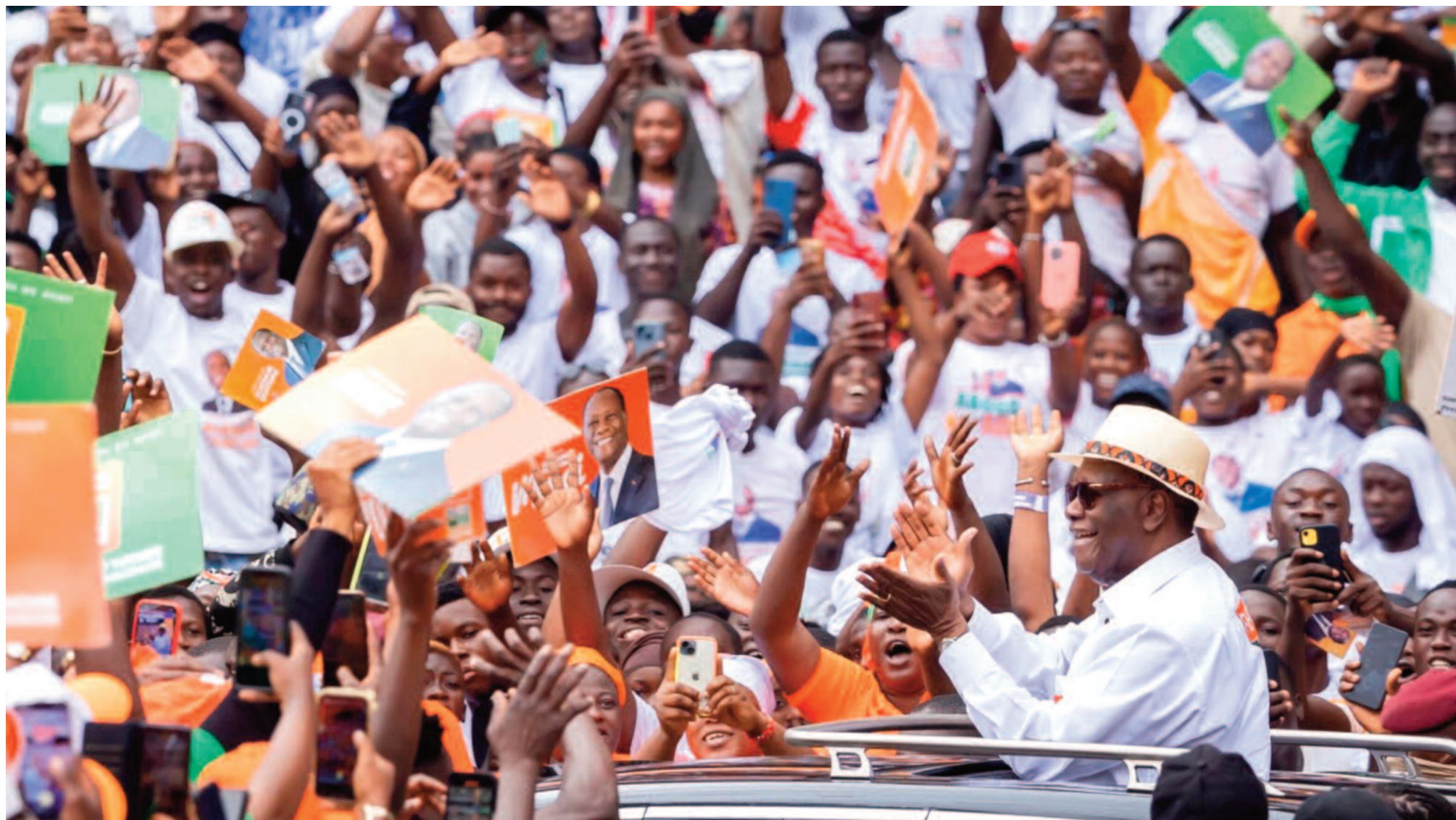
« La prévention est le meilleur moyen de protéger des vies humaines et de préserver nos foyers », a conclu le représentant du ministère.

JFK



ÉLIE PADAH : « IL N'Y AURA PAS D'ÉLECTION LE 25 OCTOBRE 2025 »

Alassane Ouattara réélu avec 89,77 % des voix



Pendant des mois, de nombreux militants du Parti des Peuples Africains-Côte d'Ivoire (PPA-CI) ont jubilé à l'évocation des prophéties d'Élie Padah. Ce dernier, un sourire béat aux lèvres, leur avait déclaré, la main sur le cœur, que Dieu lui avait révélé qu'il n'y aurait pas d'élection présidentielle en Côte d'Ivoire le 25 octobre 2025. « Il n'y aura pas d'élection en Côte d'Ivoire et ADO ne sera plus président », avait-il affirmé, avant de tenir des propos d'une extrême gravité à l'encontre du Chef de l'État : « Alassane Ouattara sera capturé, humilié et traîné dans la rue. »

Alors que les militants du PPA-CI exultaient et priaient pour que cette date arrive à grands pas, Élie Padah disparaissait mystérieusement du pays et se réfugiait dans un État voisin. Quelques jours avant l'échéance, tandis que les institutions de la République s'activaient pour organiser le scrutin, les militants de l'opposition ne cessaient de répéter : « Élie Padah a parlé, il n'y aura pas d'élection. »

Mais le samedi 25 octobre 2025 est bel et bien arrivé. L'occasion de vérifier si Élie Padah était un véritable prophète ou un Dôhiman invétéré.

L'élection présidentielle s'est tenue sur l'ensemble du territoire ivoirien. Le président Alassane Ouattara n'a été ni capturé, ni humilié, ni traîné dans la rue. Finalement, chacun a pu constater qui était réellement Élie Padah : un fiefé menteur, un Dôhiman en quête d'âmes perdues, de militants impatients et peu ancrés dans la foi, désireux de voir tomber le régime en place pour nourrir sa propre grandeur.

Au final, Alassane Ouattara a été réélu avec 89,77 % des suffrages. Et pourtant, les militants du PPA-CI continuent de croire que la prophétie se réalisera, alors qu'il ne s'est rien passé ce fameux samedi.

RATRAPÉ PAR SES MENSONGES

Que dire des hommes de Dieu qui annoncent des prophéties qui ne se réalisent jamais ? En Côte d'Ivoire, les leaders religieux occupent une place centrale dans la vie spirituelle et sociale. Leur voix porte, leurs messages mobilisent, leurs paroles inspirent... mais parfois aussi, elles divisent.

Depuis plusieurs années, un véritable « marché des prophéties » semble s'être installé, où la frontière entre révélations divines et opinions personnelles devient de plus en plus floue. Les prophéties politiques, souvent spectaculaires, ont envahi les réseaux sociaux et les plateaux télé.

Le cas du prophète Élie Padah est resté dans les mémoires : il avait prédit que Donald Trump ne serait pas réélu aux États-Unis, qu'une femme accèderait à la présidence américaine, ou encore qu'Emmanuel Macron tomberait incessamment du pouvoir. Sa dernière prédiction : il n'y aurait pas d'élection en Côte d'Ivoire le 25 octobre 2025. Aucune de ces prophéties ne s'est réalisée.

Mais au lieu d'assumer leurs erreurs, certains prophètes préfèrent ajuster leurs discours, reporter les échéances ou reformuler les révélations. Résultat : la confusion s'installe, la foi des fidèles s'érode, et le message spirituel perd en crédibilité.

À l'inverse, des pasteurs comme Mohamed Sanogo insistent sur la transformation personnelle et la foi vivante, plutôt que sur la curiosité des choses cachées. « La prophétie, disait-il dans un de ses sermons, ne doit pas distraire le peuple de Dieu de sa marche avec Christ. »

Quant au peuple de Dieu, il est temps d'exercer le discernement spirituel. La Bible elle-même invite à éprouver les esprits, à ne pas croire tout message simplement parce qu'il est prononcé avec éloquence ou en invoquant le nom de Dieu. La foi ne doit pas être aveugle, mais éclairée.

Coulibaly Pébamignanan